Ici, monsieur le président, permettez-moi de porter quelques statistiques à votre attention, afin que l'on constate si cette prospérité, dont parlent nos amis d'en face, est réelle. Car j'ai constaté, depuis que je suis à la Chambre, que nos amis des vieux partis ont une façon bien à eux de nous donner des imprécisions. Ils utilisent des pourcentages qui ne couvrent qu'un ou quelques aspects du problème.

Ces données statistiques, monsieur le président, nous prouvent que le revenu net des cultivateurs de l'Est du pays a subi, durant la période s'étendant de 1957 à 1959, une di-

minution de l'ordre de \$7,749,000.

Au fait dans toutes les provinces de l'Est, c'est-à-dire la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario et l'Île du Prince-Édouard, seulement dans l'Île du Prince-Édouard a-t-on enregistré une augmentation nette de \$2,271,000. Dans toutes les autres provinces, le revenu des cultivateurs a subi des diminutions très considérables.

Dans la province de Québec, le revenu des cultivateurs—pour l'année 1962, comparativement à 1952—pour une seule année—a connu une augmentation du revenu brut de l'ordre de \$21,567,000; par ailleurs, l'augmentation des dépenses d'exploitation ayant été de \$82,629,000, le revenu net des cultivateurs de la province de Québec a subi une diminution de \$61,062,000.

Ces chiffres sont révélateurs, monsieur le président, mais ce qui l'est encore plus, c'est de constater sur place la misère qu'ont les cultivateurs à vivre et à faire vivre leur fa-

mille sur leurs fermes.

Nos amis des vieux partis ont beau prononcer de beaux discours, essayer de nous faire croire que nos cultivateurs canadiens sont prospères, ils ne réussiront pas à nous convaincre.

Monsieur le président, est-ce que l'on a songé à ce que coûte au petit cultivateur un prêt de \$15,000 pour une période de 29 ans? Il lui en coûte exactement \$991.50 par année, ou \$85.95 par mois. Le petit cultivateur peutil faire de tels paiements si l'on songe que les produits de sa ferme se vendent toujours de moins en moins cher?

Monsieur le président, je demande aux honorables députés qui siègent de l'autre côté de la Chambre de bien étudier les suggestions des membres qui sont dans ce coin-ci.

Le financement de la Société du crédit agricole, au moyen de prêts consentis par la Banque du Canada, est une question extrêmement importante. Il pourrait permettre à la Société de prêter aux cultivateurs sans intérêt, ces derniers n'ayant qu'à défrayer le coût des frais administratifs.

Monsieur le président, les améliorations à la loi sur le crédit agricole, que propose le

Crédit social, signifieraient la prospérité pour les cultivateurs canadiens. Cela est réalisable et nous saurons le prouver après les prochaines élections, alors que le Canada aura un gouvernement créditiste.

M. Belzile: Monsieur le président, au tout début de mes observations, j'aimerais, à l'instar de l'honorable député de Moose-Jaw-Lake-Centre (M. Pascoe), féliciter l'honorable ministre de l'Agriculture (M. Hamilton) pour l'empressement marqué qu'il manifeste à l'égard de la classe agricole, en présentant cette mesure à la Chambre dès le début de la session, mesure qui sera sans doute de nature à mettre à la disposition de la classe agricole l'assistance dont elle a besoin pour son épanouissement.

Avec la permission de la Chambre, j'aimerais signaler un fait qui n'est pas directement lié à la mesure actuellement à l'étude, mais qui est tout de même dans le contexte du sujet qui intéresse plus spécialement la classe agricole.

Je désire donc mentionner, avec toute la modestie dont je suis capable, que l'automne dernier, au cours du mois de novembre, j'ai eu l'insigne honneur d'accompagner l'honorable ministre de l'Agriculture en Europe, à Rome précisément, pour assister à la onzième conférence internationale sur les vivres et l'agriculture, connue sous le sigle FAO (Food and Agriculture Organization) dont les quartiers généraux sont situés dans la ville même où réside le Saint-Père.

Monsieur le président, pendant une période de trois semaines j'ai été à même de constater le grand cœur du ministre de l'Agriculture, son esprit de dévouement pour la classe agricole, la droiture de son esprit, enfin que toutes ses paroles et ses gestes ne tendent qu'à bien remplir son rôle au sein du gouvernement canadien. Nous savons que nous avons réussi là quelque chose d'assez important pour les cultivateurs de chez nous. Je pense, justement, à ce que le député de Villeneuve (M. Caouette) nous a dit cet avant-midi alors qu'il déclarait qu'il fallait d'abord penser à nous et ensuite aux pays sous-développés, à toutes ces populations qui ont besoin de nourriture. Leur nombre est effarant, car selon des données statistiques dignes de foi, 70 p. 100 de la population du globe est sousalimentée, pendant que quelques pays sont embarrassés d'excédents alimentaires. Certains pays n'ont pas les moyens de s'épanouir afin de nourrir leur peuple, et une éducation appropriée leur fait défaut.

Pour revenir à la question qui nous occupe présentement, j'aimerais consigner au hansard le succès qu'a connu cette organisation appelée food-bank ou banque des vivres, dont l'initiateur est nul autre...